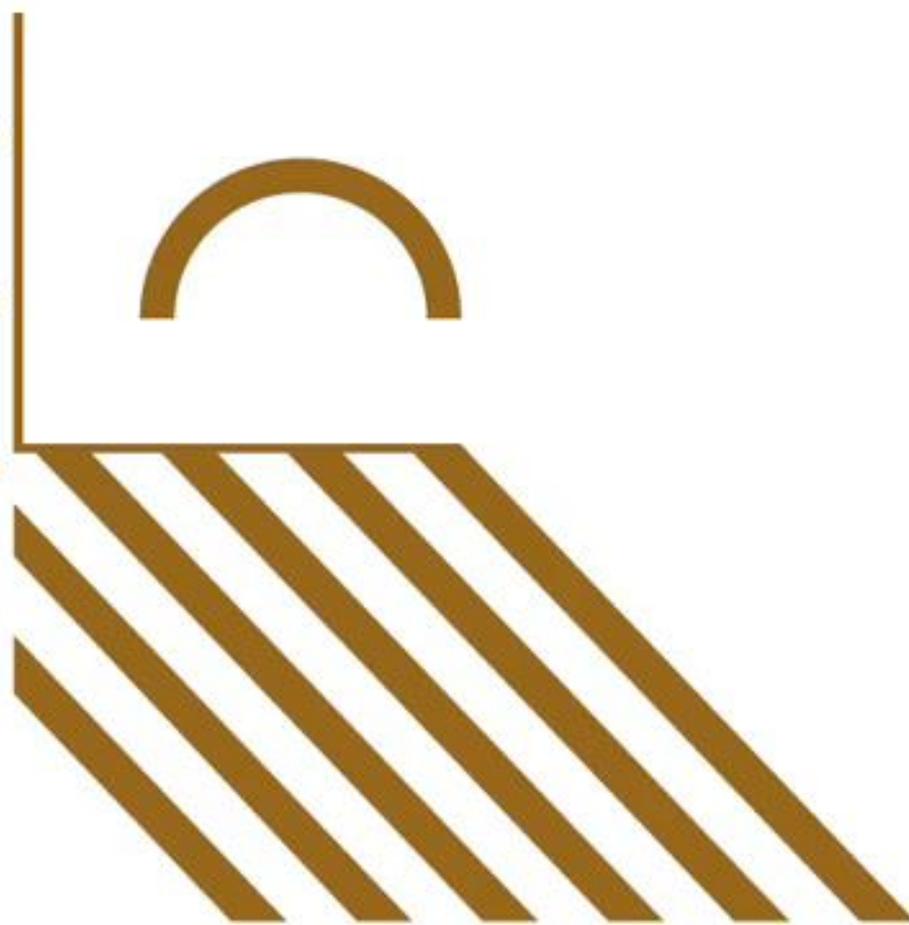




Samedi 7 octobre 2023

Inauguration des travaux de réhabilitation des douves
et création d'un mode doux

SAIN
-VINCENT
DE-BOISSE





Rénovation des douves et création d'un mode doux

Quelques éléments historiques

2006 : vente du château de la Motte

Acquisition par les propriétaires des lots vendus par la Financière Barbâtre

2010 : vente aux enchères publiques de 12 lots, 1 cave et des terres alentour

- Offre de la municipalité
- Surenchère et acquisition par la SCI THEVENOUX

Situation depuis 2010

- 21 propriétaires fonciers
- dont M. Thevenoux, propriétaire principal qui détient 39% du bâti et l'ensemble des terres alentour, y compris les douves (Situation modifiée avec + de 50 % du bâti depuis le 1^{er} janvier 2022, et 17 propriétaires)

Quelques éléments historiques

2011 -> 2014

- Suite à la dégradation des murs de soutènement des douves, projet de remblaiement total des douves porté par la municipalité avec l'aide technique du Conseil Général
- Accord verbal de M. Gonzales, Architecte des Bâtiments de France
- Difficultés de négociation avec M. Thevenoux
- Coût prévisionnel du projet : 156 742,98 €
- Stockage de 4500 m3 environ de terres en provenance du Rhins

Juin 2014

- Démarrage prévisionnel du chantier
- Visite de Mme Fransisco, A.B.F., qui interdit les travaux

Quelques éléments historiques

2014 -> 2020 : un projet bloqué

- Etude géotechnique réalisée en 2016 par la société Antémys, à la demande de l'ABF
- Projet technique proposé par l'Architecte du patrimoine (Cabinet Chanu) imposé par l'ABF > à 700 000 € HT pour les travaux (+ 20% d'honoraires)
- Aucune aide financière de la part des services de l'Etat
- Impasse malgré plusieurs réunions et relances par la municipalité

Dès septembre 2020 : lancement du nouveau projet

- Premières réunions avec les services de l'Etat, M. Russias ABF, M. Thevenoux
- Etude de la dangerosité et des risques liés à l'aggravation des murs de soutènement
- Collaboration avec le Bureau d'Etudes Réalités et M. Pradon, ingénieur Structure
- Visite sur place de Mme la Sous-préfète, de la conseillère régionale et des conseillers départementaux

Présentation du projet

3 grands axes :

- **Sauvegarde du patrimoine de la commune** : réhabilitation des murs de soutènement des douves et mise en valeur de la glacière du château, traitement des eaux pluviales
- **Sécurisation de la voirie communale** : maintien pérenne des voies de circulation à l'entrée de la commune, limitation des risques à terme et création d'un sentier apaisé dédié aux piétons avec accès par une passerelle traversant les douves
- **Aménagement de l'entrée de la commune** : valorisation de la « porte d'entrée principale » de St Vincent de Boisset, création d'un cadre paysager naturel et réfléchi, plantation d'arbres et de massifs, séparation du parc privé par une clôture en ganivelle

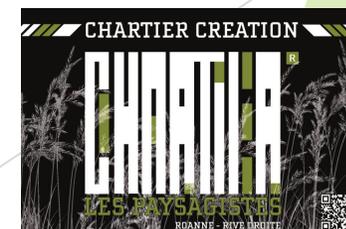
Présentation du projet

- Projet piloté par le Bureau d'Etudes Réalités, en partenariat avec un ingénieur Structures C. Pradon
- Diagnostic des arbres mené par une ingénieure biodiversité : abattage de 18 arbres morts ou dangereux dans le parc du Château
- Etude hydraulique pour la gestion des eaux pluviales



Entreprises retenues

- Lot 1 : Terrassement - Voirie - Maçonneries - Eaux pluviales - Espaces verts : Entreprise PONTILLE TP
(+ déplacement des stocks de terres)
- Lot 2 : Maçonneries pierres : Entreprise CHARTIER Création



RÉNOVATION DES MURS ET DU PATRIMOINE



RÉNOVATION DES MURS ET DU PATRIMOINE



AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

Existant :



Ambiance recherchée :



Photomontage Passerelle et cheminement piéton longeant les douves au Sud

AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

Existant :



Ambiance recherchée :



Photomontage Cheminement piéton longeant les douves au Nord

Présentation du projet

Coût total des travaux (après consultations) : 348 852,95 €

- Lot 1 : 237 248 €
- Lot 2 : 111 604,95 €

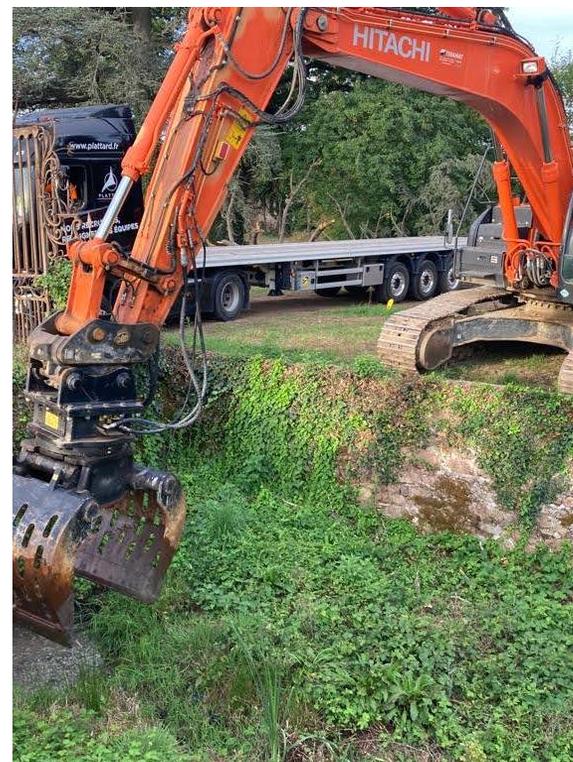
Soutiens financiers :

- Département de la Loire : 15 %
- Région Auvergne Rhône Alpes : 30 %
- Etat (DSIL) : 35 %



Démarrage du chantier : 29/08/2022





12 septembre 2022 début des travaux













Chartier













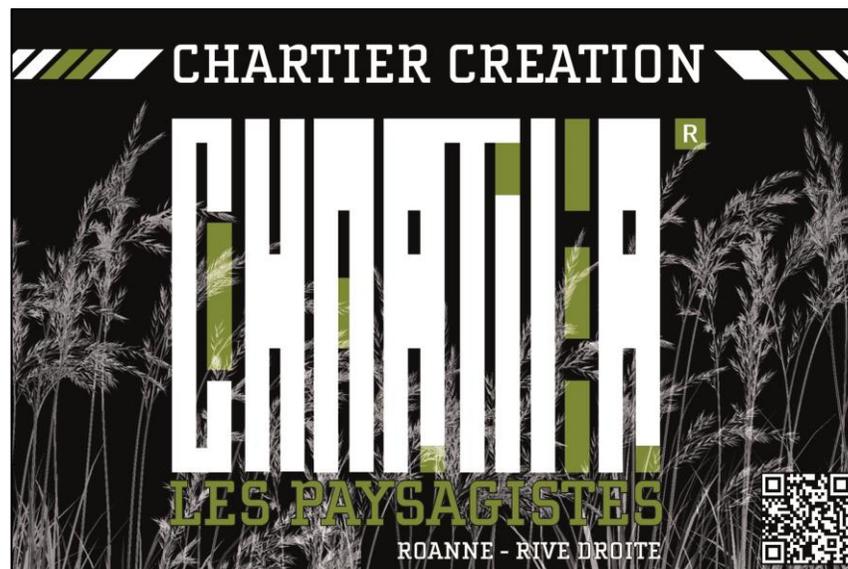
FIN DE ZONE
30



Ajouter de photos récentes

30 JUIN 2023

Réception des travaux, coût total 542 643 € TTC financés à 80 % par l'Etat, la Région et le Département



Terrassement | Assainissement
Aménagements extérieurs | Pose de bordures et pavés
VRD | Enduits | Enrobés

07 71 42 10 03

ludovic@pontilletp.fr

06 23 57 84 33

florian@pontilletp.fr





Hervé DAVAL,

Maire de Saint-Vincent-de-Boisset et son Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à l'inauguration des douves du Château.

Samedi 07 octobre 2023 à 10h30
Route de la Mairie – SAINT-VINCENT-DE-BOISSET



Sous la présidence d'honneur de :

Laurent Wauquiez Président de la Région Auvergne Rhône Alpes

En présence de :

Hervé Gerin Sous-Préfet de Roanne.

Antoine Vermorel-Marques Député et Conseiller Départemental.

Sophie Rotkopf Vice-Présidente du Conseil Régional.

Daniel Fréchet et Véronique Chaverot

Vice-Présidents et Conseillers Départementaux.

Yves Nicolin Président de Roannais Agglomération.



Un vin d'honneur sera servi à la Grange de la Chamary l'issue de la cérémonie.

Merci de confirmer votre présence avant le 29 septembre 2023

à mairie@stvincentdeboisset.fr ou 04.77.62.02.24





Trophées des Maires de la Loire

La **8ème édition des Trophées des Maires et des Présidents d'intercommunalité de la Loire** aura lieu le jeudi **19 octobre 2023** à l'Espace Guy Poirieux à Montbrison.

Cet évènement est organisé par la Tribune le Progrès dont l'AMF42 est partenaire.

La Commune a remporté le **Trophée de la culture et du patrimoine** pour les travaux de réhabilitation des douves.



**Nous vous
remercions
de votre
présence**